

## Assemblée Générale Annuelle

# Avis d'information

# 2022

## Mardi 12 Avril

### 13h30

Hotel Okura Amsterdam  
Ferdinand Bolstraat 333  
1072 LH Amsterdam  
Pays-Bas

---

**1**  
Ordre du jour 02

---

**2**  
Message du Président  
du Conseil d'administration 03

---

**3**  
Éléments-clés 2021 04-07

---

**4**  
Gouvernance 08-11

---

**5**  
Rémunération 12-13

---

**6**  
Participation  
Modes de participation à l'Assemblée 14-15

---

**7**  
Résolutions  
Texte et présentation des résolutions  
proposées par le Conseil d'administration 16-20

---

**8**  
Information  
Informations pratiques 21



Airbus suit de près l'évolution de la pandémie mondiale et vous informera en conséquence si l'organisation de l'Assemblée Générale venait à changer. Merci de vous rendre sur [www.airbus.com](http://www.airbus.com) pour plus d'information.

Traduction pour information seulement, seule la version anglaise faisant foi.

# AIRBUS

# Ordre du jour

## **1 Ouverture de l'Assemblée générale et déclarations introductives**

## **2 Présentation du Président du Conseil d'administration et du Président exécutif, incluant le rapport du Conseil d'administration sur :**

1. La déclaration sur le gouvernement d'entreprise
2. Les activités et comptes audités de l'exercice 2021
3. La politique de distribution de dividendes

## **3 Discussion sur tous les points de l'ordre du jour**

## **4 Vote des résolutions suivantes :**

1. Approbation des comptes audités de l'exercice 2021
2. Approbation de l'affectation et de la répartition du résultat
3. Quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration
4. Quitus au membre exécutif du Conseil d'administration
5. Renouvellement d'Ernst & Young Accountants LLP en qualité de commissaire aux comptes pour l'exercice 2022
6. Approbation, comme vote de recommandation, de la mise en place de la politique de rémunération pour l'exercice 2021
7. Renouvellement du mandat de M. Guillaume Faury en qualité de membre exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
8. Renouvellement du mandat de Mme Catherine Guillouard en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
9. Renouvellement du mandat de Mme Claudia Nemat en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
10. Nomination de Mme Irene Rummelhoff en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans en remplacement de M. Carlos Tavares dont le mandat arrive à expiration
11. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de plans d'actionnariat salarié et de plans de rémunération à long terme en actions
12. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social) de la Société et de ses filiales
13. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société
14. Annulation des actions rachetées par la Société

## **5 Clôture de l'Assemblée générale**

# Message du Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires, chères parties prenantes,

**L'année 2021 a assurément été marquée par une reprise progressive de l'activité. La distribution des vaccins contre la COVID-19, qui a démarré à la fin 2020, s'est poursuivie dans de nombreux pays, sortant peu à peu l'économie de sa torpeur. Cependant, l'accès aux vaccins s'est avéré inégal, une grande partie des nations en développement demeurent en retard, tandis que les divers variants du virus ont commencé à sévir, posant de nouveaux défis.**



Avec le redémarrage des grandes économies, l'industrie de l'aviation a pu s'extraire progressivement des abysses de la pire crise de son histoire. Le trafic de passagers est bien reparti par rapport à 2020, malgré une certaine instabilité résiduelle liée aux restrictions de déplacement qui n'ont cessé de changer. Le trafic de fret, lui, a dépassé les niveaux pré-COVID.

Mis à part la pandémie, la situation géopolitique internationale a gagné en complexité. Nous nous réjouissons des progrès réalisés au sein de l'OMC entre l'Union Européenne et les États-Unis pour résoudre le conflit de longue date sur les avances remboursables. Pourtant, la montée des tensions politiques dans certaines régions reflète bien la fragilité de la paix mondiale. En ces temps d'incertitude, les produits de défense et de sécurité de la Société jouent un rôle crucial pour assurer la sécurité et la stabilité internationales, comme en témoigne notre participation à plusieurs missions d'évacuation et d'aide humanitaire aérienne.

La pandémie et les tensions géopolitiques ont affecté Airbus dans ses activités civiles et militaires, le groupe affiche néanmoins une performance opérationnelle et financière qui s'est nettement améliorée en 2021 : saluons les contributions positives solides à l'échelle du groupe, des activités avions commerciaux, hélicoptères, aéronefs militaires et instruments spatiaux. C'est le fruit de la mise en œuvre – dont nous devons la réussite aux équipes d'Airbus – de mesures de maîtrise des coûts et de renforcement de la compétitivité pendant la crise.

Sur le plan commercial, notre première priorité était de reprendre en main notre carnet de commandes et d'assurer les livraisons d'avions. Nous devons aussi garantir la cadence de production de la famille A320. Au sein du Conseil d'administration, nous avons échangé avec la direction sur les mesures visant à assurer une configuration industrielle et une chaîne d'approvisionnement robustes, à l'épreuve des défis futurs. Nous avons validé le lancement du cargo A350, répondant à la demande du marché avec un avion plus efficace et plus performant dans un secteur vital pour le commerce mondial.

Au cours de ma première année complète en tant que Président, le Conseil d'administration s'est penché sur l'approche à adopter face au paysage futur, aux nouvelles tendances ainsi qu'à la demande pour chacun des quatre piliers de son ambition stratégique. Dans cette optique, nous recrutons des profils présentant les compétences spécifiques nécessaires pour préparer et gérer l'avenir. Attirer et retenir des talents motivés devient de plus en plus essentiel, c'est pourquoi nous avons revu la stratégie de ressources humaines avec la direction, notamment en matière de compétences clés du futur.

Le Conseil est régulièrement informé sur les priorités du groupe en matière de développement durable et sur la feuille de route de la décarbonisation. Ce sujet est largement discuté avec l'Exécutif, car nous partageons tous la conviction qu'Airbus doit montrer la voie en matière d'aérospatiale durable dans son écosystème. Nous nous engageons tous à réduire davantage les émissions de nos produits ainsi que l'empreinte de nos activités industrielles sur l'environnement.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires s'est tenue en Avril 2021 dans un format hybride, avec la présence physique de quelques personnes à Amsterdam pour respecter les précautions liées à la COVID. Néanmoins, les actionnaires ont pu suivre la réunion en ligne (par l'envoi d'un lien). Nombre d'entre eux ont donné leur procuration pour voter. Nous vous remercions pour votre engagement constant.

Le Comité d'Audit a également connu une année très dense : parmi ses nombreuses tâches, il a été tenu informé de près de l'évolution des perspectives financières au cours de l'année. Le Comité de Rémunération, de Nomination et de Gouvernance a participé activement à la planification de la relève et aux changements apportés au Comité Exécutif (entrée en fonction en milieu d'année) et a préparé le Conseil d'administration aux décisions à prendre en la matière.

En 2022, les mandats de membres du Conseil d'administration de Guillaume Faury, Catherine Guillouard et Claudia Nemat arrivent à échéance au bout de 3 ans et seront proposés pour renouvellement. Changement important, Carlos Tavares quittera ses fonctions pour se concentrer sur son rôle de président exécutif du groupe automobile Stellantis. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier sincèrement Carlos pour l'incalculable apport dont il a gratifié Airbus au cours des six dernières années. Il sera remplacé en tant qu'administrateur non exécutif par Irène Rummelhoff, membre du Comité Exécutif d'une société productrice d'énergies, Equinor, sous réserve de l'approbation de l'AGM. Sa vaste expertise dans le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, aiderait la société à atteindre ses objectifs de développement durable à long terme.

La crise du COVID et la priorité absolue d'un maintien de trésorerie et de la solidité financière n'ont pas permis de verser un dividende au cours des deux dernières années. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement continu. Pour refléter les progrès réalisés en 2021, nous proposerons à l'AGM de cette année le versement d'un dividende brut de 1,50 € par action.

Avec votre soutien, chers actionnaires et parties prenantes, nous poursuivrons notre mission pour obtenir les résultats escomptés.

Merci encore pour votre engagement envers Airbus.

Sincèrement,

**René Obermann**  
Président du Conseil d'administration

# Éléments-clés 2021

(Chiffres consolidés Airbus)



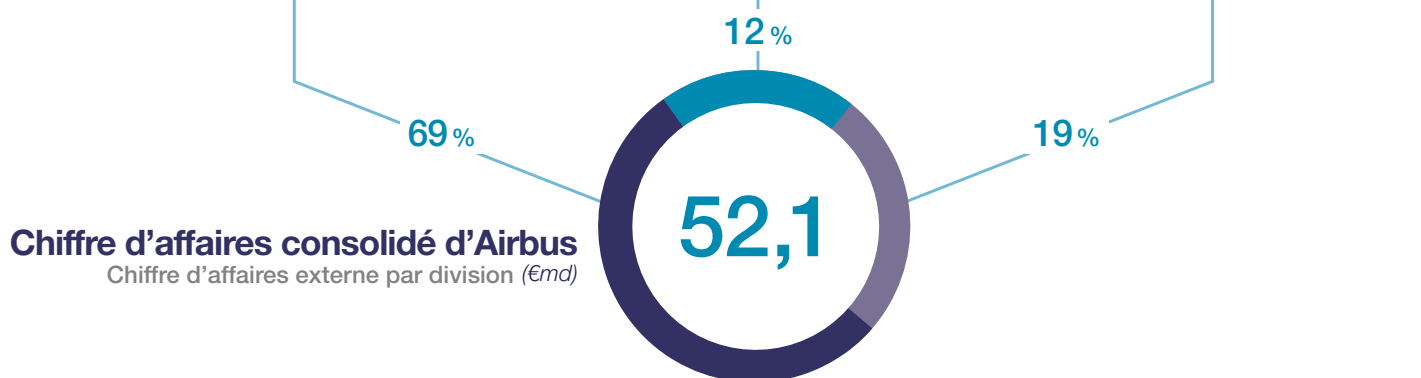
Commercial Aircraft



Helicopters



Defence and Space



**LIVRAISONS**  
(en nombre d'avions commerciaux)

**611** (2020 : 566)

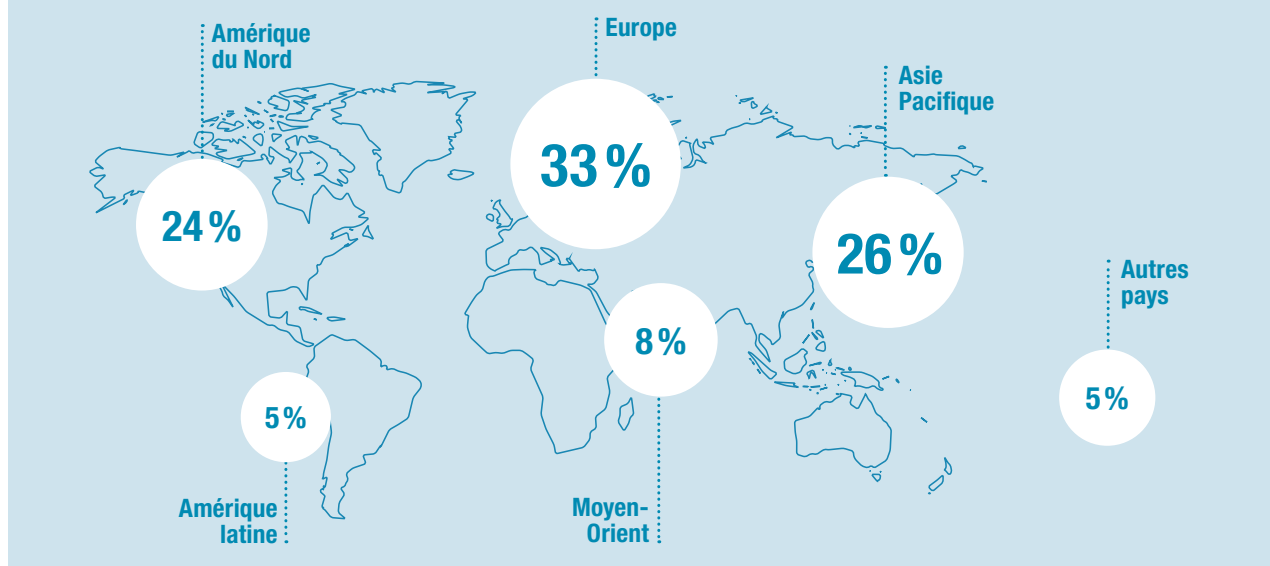
**PRISE DE COMMANDES**  
(€md)

**62,0** (2020 : 33,3)

**CARNET DE COMMANDES**  
(€md)

**398** (2020 : 373)

## CARNET DE COMMANDES PAR RÉGION (en valeur)

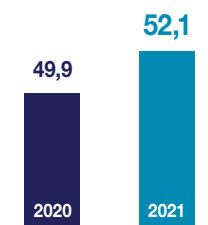


Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

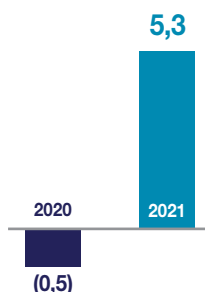
Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

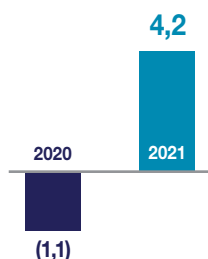
## CHIFFRE D'AFFAIRES (€md)



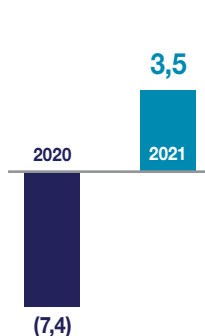
## EBIT (REPORTÉ) (€md)



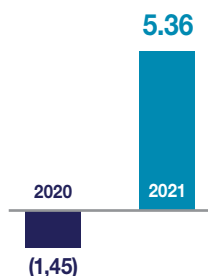
## RÉSULTAT NET<sup>(1)</sup> (€md)



## FLUX NET DE TRÉSORERIE (€md)

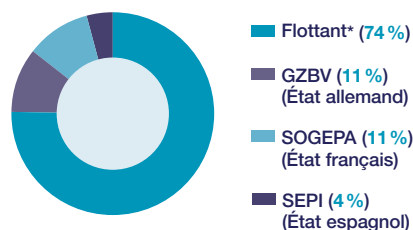


## BÉNÉFICE PAR ACTION (€)



## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

(au 31 décembre 2021)



\* Inclut les actions propres sans droit économique ni droit de vote (0,1 %).

## RÉSULTATS FINANCIERS

2021 a été une année de transition d'une situation de gestion de la pandémie vers une situation de reprise et de croissance. Grâce à la résilience et aux efforts des équipes Airbus, de ses clients et de ses fournisseurs, la Société a publié des performances annuelles solides.

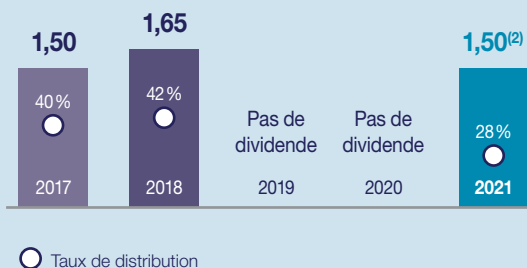
Les résultats financiers reflètent un nombre de livraisons d'avions commerciaux en augmentation, la bonne performance des activités Helicopters et Defence and Space, ainsi que les efforts accomplis pour contenir les coûts et améliorer la compétitivité.

## POLITIQUE DE DIVIDENDE

(En € / Dividende brut par action)

En décembre 2013, Airbus a formalisé une politique de dividende mettant en valeur son engagement de générer des rendements élevés pour ses actionnaires. Cette politique vise à une croissance durable des dividendes avec un ratio de paiement de 30%-40%.

Le dividende 2022 reflète le solide résultat net de 2021 et la position de trésorerie renforcée de la Société.



○ Taux de distribution

(1) Airbus SE continue d'employer le terme « résultat net/perte nette ». Celui-ci est identique au bénéfice/aux pertes pour la période imputable aux propriétaires de la société mère, selon les normes IFRS.

(2) À proposer à l'AGM 2022.



Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

# ÉLÉMENTS EXTRA-FINANCIERS

## NOMBRE D'EMPLOYÉS

**126 495**

(2020 : 131 349)

## NATIONALITÉS

**138**

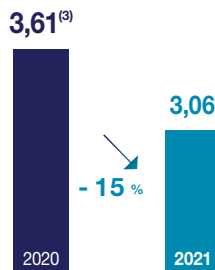
(2020 : 139)

## RATIO DE RÉMUNÉRATION

**59**

(2020 : 58)<sup>(1)</sup>

## SANTÉ ET SÉCURITÉ - FR1<sup>(2)</sup>



La stratégie humaine est une priorité constante pour Airbus comme en témoigne l'attention particulière accordée au Covid-19 avec :

- Campagne de sensibilisation aux mesures de gestes barrières
- 19 500 employés vaccinés au sein des sites d'Airbus France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Etats-Unis et Chine
- Plus de 17 900 tests Covid effectués
- Assistance téléphonique Covid-19 pour les employés

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ AIRBUS

### Signataire du Global Compact des Nations Unies

Airbus est signataire du Global Compact des Nations Unies depuis 2003 et a atteint le niveau « Advanced level ». À travers ses activités et ses engagements de durabilité, Airbus contribue à au moins 8 des objectifs de développement durable des Nations Unies.



## % D'EMPLOYÉS<sup>(4)</sup> AYANT REMPLI LEUR OBJECTIF DE FORMATION EN ETHIQUE ET CONFORMITÉ

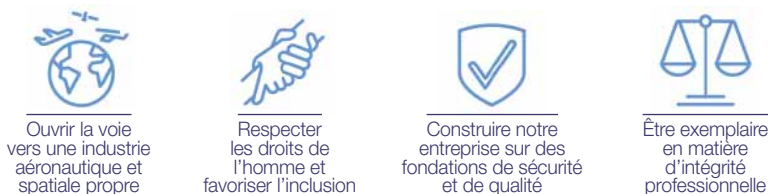
**90 %**

(2020 : 80 %)

## L'OBJECTIF D'AIRBUS

“ Nous sommes les pionniers de l'aéronautique et spatiale durable pour un monde sûr et solidaire ”

## LES 4 ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ D'AIRBUS



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIRBUS SUPERVISE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ D'AIRBUS

avec le Comité Ethique, Conformité et Développement Durable depuis 2020

(1) Le chiffre 58 correspond au ratio de rémunération 2020 de 38, mais calculé avec une nouvelle méthodologie incluant notamment les cotisations de retraite et la valeur nominale du LTIP à la date d'attribution.  
 (2) FR1 correspond à « lost time injury frequency rate (= Taux de fréquence des blessures avec absence) » qui définit le nombre des blessures résultant d'une absence d'une journée ou plus au cours d'une période de 12 mois, par 1 million heures travaillées.  
 (3) À des fins de rémunération, en ligne avec la réduction de 15 % (2020 : 3,81 et 2021 : 3,21) telle que publiée dans les Non Financial Information du Rapport du Conseil d'Administration 2021.  
 (4) Hors cadres dirigeants.



Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

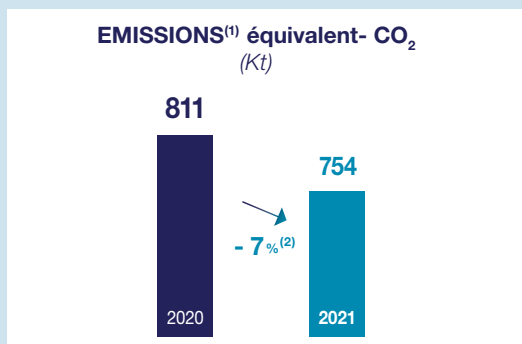
Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

## OUVRIRE LA VOIE VERS UNE INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE PROPRE

### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE TYPE 1&2

– Opérations industrielles d'Airbus –

A été aligné sur une trajectoire « 1,5°C »  
Neutralisation des émissions résiduelles d'ici 2030



high5+ objectifs pour les opérations<sup>(3)</sup>

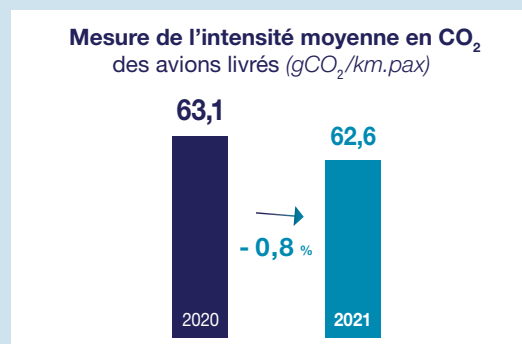
(2030 vs. 2015)

- **Réduction de CO<sub>2</sub> : -63 %**
- **Énergie : -20 %**
- **Déchets : -20 %**, 0 enfouissement et incinération sans valorisation énergétique
- **Eau : -20 %** d'eau achetée, +0 % consommation
- **VOC (Volatile Organic Compounds) : +0 %**, absorber les impacts de la croissance

### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DE TYPE 3

– Utilisation des produits vendus / Avions Commerciaux<sup>(4)</sup> –

464 Gtons CO<sub>2</sub> - équivalent (2020: 440)  
Pour 611 avions livrés en 2021



**Premier constructeur d'avion**  
à publier les résultats de Type 3 audités en 2020

**CARBON  
DISCLOSURE  
PROJECT (CDP)  
Notation**

**A-**

(2020 : A-)

**TCFD**

En tant que signataire de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (« TCFD »). La démarche d'Airbus pour répondre aux risques et opportunités liés au climat suit les 4 piliers de TCFD – gouvernance, stratégie, gestion du risque, métriques & objectifs.

(1) Les chiffres sont des émissions nettes. Le périmètre considéré est celui des « Top Company Objectives » : 48 sites représentent 91 % des émissions totales, Type 1 et Type 2.

(2) Tel que publié dans les Non Financial Information du Rapport du Conseil d'Administration 2021. Dans le cadre de la rémunération, - 6 % est retenu net de l'énergie « d'origine garantie » excédant le montant fixé à l'établissement de l'objectif.

(3) Programme environnemental et objectifs d'Airbus pour ses opérations.

(4) Une des onze sous-catégories du Type 3.

Airbus s'engage à être leader de la décarbonisation de l'industrie de l'aviation :

- Amélioration de la technologie des avions et, par voie de conséquence, le renouvellement des flottes
- Livrer des avions capables de voler avec 100% de carburant durable d'ici la fin de la décennie
- Commercialiser le premier avion commercial zéro émission d'ici 2035
- Exploiter les solutions de Gestion du Trafic Aérien et les systèmes de compensation



Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

# Gouvernance

(au 31 décembre 2021)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

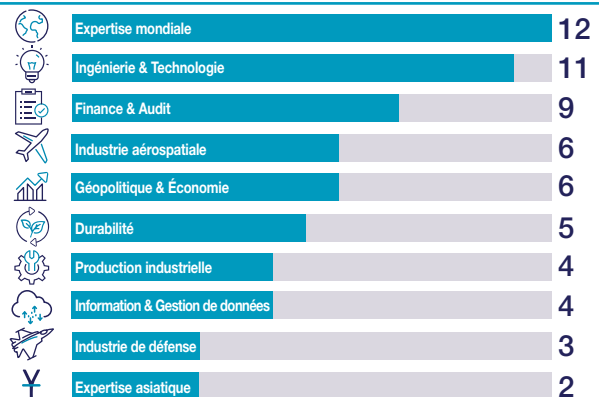
Indépendance <b>92 %</b> (2020 : 92%)	Nombre de réunions du Conseil <b>7</b> (2020 : 13)	Participation au Conseil <b>98 %</b> (2020 : 97%)	Durée moyenne de participation au Conseil <b>4,5 ans</b> (2020 : 3,5)	Age moyen (an) <b>60</b> (2020 : 59)	Femmes <b>25 %</b> (2020 : 25 %)	Nationalités <b>7</b> (2020 : 7)
---	--	---	---	--	--	--



### DES COMPÉTENCES DIVERSIFIÉES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au sein de la Société, chaque membre du Conseil d'administration doit disposer de certaines qualifications, compétences et connaissances industrielles nécessaires pour aider la Société à définir et mettre en place sa stratégie globale. Depuis 2022, pour reconnaître l'expertise du Conseil en matière de durabilité, une compétence supplémentaire "durabilité" est inclus dans la Matrice des compétences du Conseil.

Les membres du Conseil doivent avoir les compétences et l'expertise requises suivantes pour s'acquitter des fonctions qui leur sont assignées en tant que membre du Conseil et des Comités :



\* Conformément aux Règlements du Conseil d'administration, le Président du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance occupe par principe la fonction d'Administrateur référent. À ce titre, Amparo Moraleda est chargée d'assurer le remplacement du Président en son absence lors des réunions du Conseil, d'organiser l'évaluation annuelle des performances du Président par le Conseil et d'agir en tant qu'intermédiaire pour et entre les autres administrateurs si nécessaire.



## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2021

DOMAINE D'INTÉRÊT	CE QUE LE CONSEIL A FAIT
COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A analysé et discuté de la situation opérationnelle et commerciale des programmes</li> <li>• A assuré la flexibilité financière nécessaire pour faire face aux besoins de trésorerie liés au COVID-19</li> </ul>
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercial Aircraft : a analysé les ventes, les chaînes d'approvisionnement, production et accroissement ; lancement du nouveau A350 Freighter derivative; intérêt porté à la restructuration industrielle de l'aérostructure</li> <li>• Defence and Space : s'est concentré sur les programmes « Future Combat Air System » et « Eurodrone », a analysé les divers enjeux et opportunités du secteur de l'espace</li> <li>• Helicopters: a effectué une étude complète du marché, s'est concentré sur le développement des projets militaires et de la mobilité aérienne urbaine</li> </ul>
Finance et Risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A analysé les résultats et les prévisions financières de la Société</li> <li>• A mis l'accent sur la Gestion des Risques de l'Entreprise et le contrôle interne</li> </ul>
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A examiné et discuté des questions d'importance majeure pour la Société, notamment la sécurité des produits et la divulgation des émissions de gaz à effet de serre de type 3</li> <li>• A débattu sur le Capital humain (aptitudes et compétences, rétention et attractivité)</li> <li>• Engagement et soutien apporté aux activités de Conformité à la suite des accords conclus</li> <li>• A examiné les attentes des actionnaires en matière de gouvernance, de conformité et de durabilité</li> </ul>
Plan de Succession	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A travaillé sur le plan de succession des Membres du Conseil et a développé un vivier de profils avec un accent particulier sur la diversité</li> <li>• A joué un rôle essentiel dans la gestion du plan de succession de l'équipe dirigeante et a régulièrement recherché de nouveaux talents, y compris par le biais d'entretiens</li> </ul>

## ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Cette évaluation a été réalisée par un conseil externe à partir d'un questionnaire détaillé et d'entretiens avec chaque directeur.

### RÉSULTATS

#### L'étude a confirmé le bon fonctionnement général du Conseil.













- Les Directeurs sont engagés, expérimentés et hautement qualifiés avec un mélange diversifié d'expertises, de directions d'entreprise et de nationalités.
- Le Conseil évolue dans un environnement d'échanges constructifs ainsi que d'interactions et de débats directs et efficaces.
- Le Président dirige de manière proactive l'agenda stratégique du Conseil et promeut une culture collaborative. Il a développé une relation de travail ouverte, transparente et efficace avec le Président exécutif.
- Tous les Comités fonctionnent correctement et sont dirigés par des Présidents performants et expérimentés.

#### Opportunités pour continuer d'améliorer la contribution et l'efficacité du Conseil.

- Consacrer plus de temps aux débats stratégiques, en rééquilibrant l'ordre du jour des réunions.
- Maximiser la valeur apportée par le Conseil d'administration par plus d'engagement et d'alignement avec l'Exécutif.
- Continuer à renforcer la diversité du Conseil d'administration afin de relever les futurs enjeux.

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif assiste le Président exécutif dans sa mission de gestion des opérations quotidiennes d'Airbus. Il est présidé par le Président exécutif et comprend les responsables des principales fonctions et divisions.

						<b>Membres</b> <b>12</b> <b>Âge moyen (ans)</b> <b>54</b> <b>Femmes</b> <b>25 %</b> <b>Nationalités</b> <b>4</b>
<b>GUILLAUME FAURY</b> <i>Chief Executive Officer*</i>	<b>DOMINIK ASAM</b> <i>Chief Financial Officer</i>	<b>THIERRY BARIL</b> <i>Chief Human Resources Officer</i>	<b>BRUNO EVEN</b> <i>Chief Executive Officer, Airbus Helicopters</i>	<b>ALBERTO GUTIERREZ</b> <i>Chief Operating Officer</i>	<b>JOHN HARRISON</b> <i>General Counsel</i>	
						
<b>CATHERINE JESTIN</b> <i>Executive Vice President Digital and Information Management</i>	<b>JULIE KITCNER</b> <i>Executive Vice-President Communications and Corporate Affairs</i>	<b>SABINE KLAUKE</b> <i>Chief Technical Officer</i>	<b>PHILIPPE MHUN</b> <i>Executive Vice-President Programmes and Service</i>	<b>CHRISTIAN SCHERER</b> <i>Chief Commercial Officer and Head of Airbus International</i>	<b>MICHAEL SCHÖLLHORN</b> <i>Chief Executive Officer, Airbus Defence and Space</i>	

\* Chief Executive Officer (CEO) : Président exécutif.



Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/en/who-we-are/our-governance>

## RENOUVELLEMENT DE MANDATS ET PROPOSITION DE NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

### RENOUVELLEMENT

#### Guillaume FAURY



53, M, Français  
Nouveau membre en 2019  
Exécutif



#### MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

Président Exécutif d'Airbus SE  
Membre du Conseil d'administration d'AXA SA

#### PROFIL

Entre 1998 et 2008, Guillaume Faury a occupé divers postes de direction dans l'ingénierie, les programmes et les essais en vol chez Airbus Helicopters. Après quatre ans chez Peugeot SA, où il est devenu Directeur général adjoint de la recherche et du développement et Membre du Conseil d'Administration de Peugeot, il est revenu chez Airbus en 2013 en tant que Président exécutif d'Airbus Helicopters. De février 2018 à avril 2019, il a occupé le poste de Président de l'activité d'Airbus Commercial Aircraft. Guillaume Faury a ensuite été nommé Président exécutif d'Airbus et dirige le Comité Exécutif de la Société. Les vastes compétences de direction et les fortes valeurs personnelles de M. Faury se sont avérées déterminantes pour diriger la société à travers la crise la plus difficile de l'histoire de l'aviation. Fort de sa vaste expérience industrielle et aéronautique, de ses vastes connaissances opérationnelles et de son esprit tourné vers l'avenir, M. Faury possède les compétences et le charisme nécessaires pour faire avancer l'entreprise vers de nouveaux défis technologiques et durables et pour ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'aviation, plaçant Airbus comme leader de la transformation de l'industrie.

### RENOUVELLEMENT

#### Catherine GUILLOUARD



57, F, Française  
Nouveau membre en 2016  
Indépendant



#### MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

Présidente-Directrice Générale de la RATP\* et membre du Conseil d'administration de KPN

#### PROFIL

Mme Guillaouard a commencé sa carrière en 1993 au Ministère français de l'Economie et des Finances. Elle travaille depuis 1997 dans le secteur privé où elle a occupé divers postes de direction au sein d'Air France et d'Eutelsat. De mai 2014 à février 2017, elle a été Directrice Générale adjointe de Rexel. Depuis août 2017, Mme Guillaouard est Présidente du Conseil d'administration et Présidente-Directrice Générale de la RATP. En outre, elle a occupé divers postes de direction non exécutif dans les secteurs des infrastructures (ADP), des médias et du divertissement (Technicolor) et de l'énergie (ENGIE).

Mme Guillaouard amène au Conseil d'administration d'Airbus SE une solide expérience en leadership exécutif, fournissant une approche précieuse sur des sujets de gouvernance d'entreprise, de gestion financière, d'audit, de gestion des risques et de développement durable en présidant le Comité d'audit depuis 2020, après y avoir siégé pendant 4 ans, et en étant membre du Comité d'Éthique, de Conformité et de Développement Durable (ECSG).

\* Entité non cotée.

### RENOUVELLEMENT

#### Claudia NEMAT



53, F, Allemande  
Nouveau membre en 2016  
Indépendant



#### MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

Membre du Directoire de Deutsche Telekom AG

#### PROFIL

Claudia Nemat est membre du Directoire de Deutsche Telekom depuis 2011. Elle a dirigé l'activité européenne de Deutsche Telekom AG jusqu'à fin 2016 et est responsable du domaine du Conseil d'administration Technology & Innovation depuis janvier 2017. Elle se concentre sur la transformation numérique, l'impact des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle sur les modèles d'entreprise, notre travail et nos vies, la gestion complexe des parties prenantes et la direction d'équipes internationales.

La vaste expérience de Mme Nemat en matière de gestion est un atout précieux pour préparer les effectifs d'Airbus pour l'avenir, en améliorant le capital humain et la promotion de la diversité. De plus, sa solide expérience dans le domaine des technologies numériques apporte au Conseil d'administration d'Airbus SE des compétences essentielles pour sa transformation et son innovation future.

### NOMINATION\*\*

#### Irene RUMMELHOFF



55, F, Norvégienne  
Nouveau membre à élire à l'AGM 2022  
Indépendant



#### MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

Membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro ASA

#### PROFIL

Depuis 2018, Irene Rummelhoff occupe le poste de Executive Vice President Marketing, Midstream & Processing chez Equinor ASA. Entre 2015 et 2018, elle a occupé le poste de Executive Vice President de la division New Energy Solutions d'Equinor. Mme Rummelhoff est membre du Comité de direction de l'entreprise depuis 2015. Elle a été nommée Directrice non exécutive de Norsk Hydro ASA en 2014 et Présidente adjoint de son Conseil d'administration en 2016.

L'expérience considérable de Mme Rummelhoff dans le secteur de l'énergie, notamment son expertise approfondie dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, apportera à Airbus des compétences instrumentales pour sa transition future et ses objectifs de développement durable à long terme. En outre, l'expérience avérée de Mme Rummelhoff dans la conduite de programmes de changement majeurs dans une organisation complexe à grande échelle impliquant des investissements importants dans des technologies innovantes serait particulièrement bénéfique pour la société. Irene Rummelhoff ayant une fonction dirigeante à temps complet chez Equinor ne se représentera pas comme membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro à l'expiration de son mandat lors de la prochaine Assemblée Générale en mai 2022; ceci afin d'éviter d'avoir un nombre excessif de mandats.

\*\* En remplacement de Carlos Tavares qui ne sollicite pas un renouvellement de son mandat à l'Assemblée Générale 2022.



Expertise mondiale



Ingénierie & Technologie



Production industrielle



Industrie aérospatiale



Finance & Audit



Géopolitique & Économie



Industrie de défense



Information & Gestion de données











Expertise asiatique



Durabilité

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIRBUS SE SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DE L'AG 2022

Administrateur Age*, Genre, Nationalité	Statut	Depuis	Fin de mandat	Fonction principale et autres mandats	Expertise en tant qu'administrateur	Participation aux réunions du Conseil d'administration 2021
 <b>René OBERMANN</b> 58, M, Allemand	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024	Président du Conseil d'administration d'Airbus SE et Directeur Général de Warburg Pincus Deutschland GmbH		7/7
 <b>Guillaume** FAURY</b> 53, M, Français	Exécutif	2019	2022	Président exécutif d'Airbus SE, Membre du Conseil d'administration d'AXA SA		7/7
 <b>Victor CHU</b> 64, M, Chinois / Britannique	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024	Président Directeur Général de First Eastern Investment Group et membre du Conseil d'administration de Nomura Holdings Inc.		7/7
 <b>Jean-Pierre CLAMADIEU</b> 63, M, Français	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024	Président du Conseil d'administration d'Engie et membre du Conseil d'administration d'AXA SA		7/7
 <b>Ralph D. CROSBY, Jr.</b> 74, M, Américain	Indépendant	2013, dernière réélection en 2020	2023	Membre du Conseil d'administration de Excelitas Holdings, LP		7/7
 <b>Lord DRAYSON (Paul)</b> 61, M, Britannique	Indépendant	2017, dernière réélection en 2020	2023	Président exécutif de Sensyne Health plc et Président de Freevolt Technologies Ltd (ex Drayson Technologies Ltd)		7/7
 <b>Mark DUNKERLEY</b> 58, M, Britannique	Indépendant	2020	2023	Membre du Conseil d'administration de Spirit Airlines Inc. et Volotea Airlines		7/7
 <b>Stephan GEMKOW</b> 62, M, Allemand	Indépendant	2020	2023	Membre du Conseil d'administration d'Amadeus IT Group et Flughafen Zürich AG		7/7
 <b>Catherine GUILLOUARD**</b> 57, F, Française	Indépendant	2016, dernière réélection en 2019	2022	Présidente-Directrice Générale de la RATP et membre du Conseil d'administration de KPN		7/7
 <b>Amparo MORALEDA</b> 57, F, Espagnole	Indépendant	2015, dernière réélection en 2021	2024	Membre du Conseil d'administration de A.P. Moller – Maersk A/S, CaixaBank SA et Vodafone PLC		6/7
 <b>Claudia NEMAT**</b> 53, F, Allemand	Indépendant	2016, dernière réélection en 2019	2022	Membre du Directoire de Deutsche Telekom AG		7/7
 <b>Irene RUMMELHOFF**</b> 55, F, Norvégienne	Indépendant	2022	2025	Executive Vice President Marketing Midstream & Processing d'Equinor ASA, Membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro ASA***		N/A
Réunions du Conseil d'administration en 2021						7
Taux de participation moyen en 2021						98 %

■ Exécutif ■ Indépendant

\* À la date du 16 février 2022.

\*\* À (ré)élire à l'AGM 2022.

\*\*\* Irene Rummelhoff ayant une fonction dirigeante à temps complet chez Equinor ne se représentera pas comme membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro à l'expiration de son mandat lors de la prochaine Assemblée Générale en mai 2022 ; ceci afin d'éviter d'avoir un nombre excessif de mandats.

L'adresse professionnelle de tous les membres du Conseil d'administration pour toutes questions se rapportant à Airbus SE est Mendelweg 30, 2333 CS Leiden, Pays-Bas.



# Rémunération

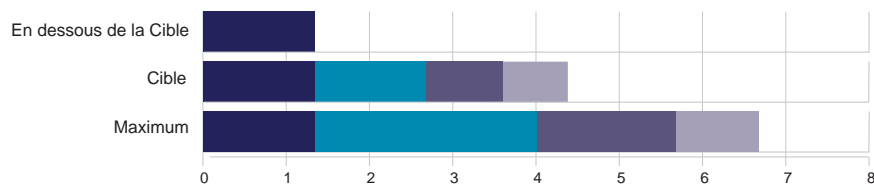
## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE AU CEO

Élément de rémunération	Mesures de performance	Objectif et maximum
<b>Salaire de base</b> (en €)	Non applicable	1/3 de la Rémunération Directe Totale* (quand la performance atteinte est à 100 % de l'objectif).
<b>Composante court terme</b>  <b>Rémunération variable (« RV »)</b> (en €)	<b>Collective</b> (50% de la RV) : - EBIT (40 %) - Flux net de trésorerie (40 %) - Durabilité (20 %)  <b>Individuelle</b> (50 % de la RV) : - Résultats } basé sur l'atteinte des objectifs - Comportement } annuels individuels	<b>Cible</b> : 100 % du salaire de base, en fonction du niveau de performance atteint, qui va de 0 à 200 %.  <b>Plafond</b> : 200 % du salaire de base.
<b>Composante long terme</b>  <b>Plan de rémunération à long terme (« LTIP »)</b> (en Unités et/ou Actions)	<b>Acquisitions</b> sous conditions de performance sur une période de 3 ans. En principe, pas d'acquisition si l'EBIT cumulé est négatif**. Si l'EBIT cumulé est positif, acquisition de 50 % à 150 % de l'attribution en fonction de la performance de : - EPS (75 %) - Flux net de trésorerie (25 %)	<b>Plafond</b> (à la date d'attribution) : 100 % du salaire de base. <b>Acquisition</b> plafonnée à 150 % de l'attribution initiale (en nombre d'Actions et/ou d'Unités de Performance). <b>Les plafonds</b> suivants s'appliquent aux Unités de Performance à l'acquisition : - le paiement total est plafonné à 250 % de la valeur initiale à la date d'attribution. - la valeur qui résulterait des augmentations du cours de l'action est plafonnée à 200 % du prix de référence de l'action à la date de l'attribution.

\* Rémunération Directe Totale est composée de 1/3 du Salaire de Base, 1/3 du RV et 1/3 du LTIP (quand la performance atteinte est à 100 % de l'objectif).

\*\* Néanmoins, au cas où l'EBIT cumulé de la Société serait impacté par des circonstances exceptionnelles et non prévisibles, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité RNG, pourrait décider de l'acquisition d'une portion maximale de 50 % de l'attribution.

### 3 SCÉNARIOS ILLUSTRATIFS DE LA RÉMUNÉRATION DIRECTE TOTALE



- Salaire de base
- Rémunération Variable
- Rémunération long terme en numéraire
- Rémunération long terme en actions

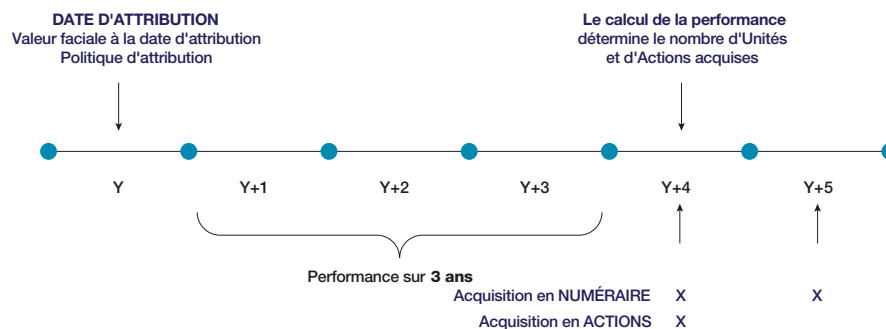
Cette illustration est construite sur un salaire de base de 1,35 million d'euros, mais le Conseil d'administration peut réviser le salaire de base sur recommandation du Comité RNG.

« En dessous de la Cible » présente le salaire de base, la RV à 0 % ; aucune d'acquisition au titre du LTIP.

« Cible » présente le salaire de base, la RV à 100 % et les LTIP en numéraire et en actions à la valeur d'attribution.

« Maximum » présente le salaire de base, la RV maximale à 200 % et la valeur maximale du LTIP en numéraire (250 % de la valeur initiale) et le nombre maximum du LTIP en actions (150 % du nombre initiale). La valeur définitive des actions de performance dépend de l'évolution du cours de l'action qui n'est pas plafonné. Tableau illustratif pour une attribution théorique de 50% d'Actions / 50 % d'Unités.

### PLANNING DES PLANS DE RÉMUNÉRATION À LONG TERME



 Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

## APPLICATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION AU CEO EN 2021

Élément de rémunération	Application de la politique de rémunération en 2021	
<b>Salaire de base</b>	1 350 000 €	Le niveau du Salaire de base du CEO sur une base annuelle pleine est inchangé par rapport à 2020.
<b>Rémunération variable (« RV »)</b>	2 241 000 € 166%	<p><b>Part collective : 192 % : 1 296 000 €</b></p> <p>Finances 80 %</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>EBIT 40 % : 200 %</li> <li>FCF 40 % : 200 %</li> </ul> <p>Durabilité 20 %</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CO2 10 % : 200 %</li> <li>FR1 10 % : 122 %</li> </ul> <p><b>= 192 %</b></p> <p>Niveau d'atteinte minimum 0 %      Niveau d'atteinte maximum 200 %</p> <p><b>Part Individuelle : 140 % : 945 000 €</b></p> <p>La composante individuelle de la RV a été évaluée par le Comité RNG et approuvée par le Conseil. Elle atteint 140 % sur 200 %. Elle est fondée sur la <b>performance</b> et le <b>comportement</b> du CEO qui a permis à la Société de réagir à la pandémie du COVID-19 et de rester concentrée sur son programme stratégique.</p> <p>Les principaux facteurs* retenus, en plus des Objectifs de la Société en 2021, sont :  en termes de <b>performance</b> : préparation d'Airbus à l'après COVID-19 ; consolidation de la position d'Airbus sur le marché de l'aviation commerciale ; sécurisation des programmes militaires stratégiques clés ; environnement, social et gouvernance et mettre Airbus sur la bonne trajectoire pour l'avenir et en termes de <b>comportement</b> : éthique et conformité, développement de l'équipe de direction et développement personnel.</p>
<b>Plan de rémunération à long terme (« LTIP »)</b>	<p><b>Attribution 2021</b> 12 121 Actions de Performance ont été attribuées au CEO.</p> <p><b>Valeur d'acquisition 2021</b> Le CEO a perçu des paiements en numéraire et des actions acquises au titre des plans LTIP 2016 et 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- numéraire : 324 509 €</li> <li>- actions : 2 202 actions acquises (LTIP 2017 - Mai 2021)</li> </ul>	<p><b>LTIP 2018 Conditions de performance : 50 %</b></p> <p>La crise du COVID-19 a entraîné une faible performance de la moyenne des EPS et du FCF cumulé.</p> <p>Néanmoins, l'EBIT cumulé pour la période de 3 ans est positif, aboutissant, conformément à la politique de rémunération, à l'acquisition de 50 % des Actions et Unités de Performance.</p>

\* Voir Section 4.4.3 du Rapport du Conseil d'Administration 2021.

## RÉMUNÉRATION 2021



À l'occasion du renouvellement du mandat du CEO et conformément à la politique de rémunération telle qu'adoptée par l'Assemblée générale annuelle de 2020, le Conseil, sur recommandation du RNGC, a décidé d'augmenter à hauteur de 10 % la Rémunération Directe Totale\* du CEO applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette décision a été prise après avoir dûment pris en considération les résultats de l'étude comparative menée par un tiers indépendant ainsi que le leadership réussi du CEO au cours de son premier mandat. Malgré cette augmentation, la rémunération du CEO reste inférieure à la rémunération médiane du groupe de référence, conformément à l'étude comparative mentionnée précédemment.

\* La composition reste inchangée comme décrite à la page précédente.



Cette page est un extrait du Rapport du Conseil d'administration 2021.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

# Modes de participation

## COMMENT JUSTIFIER DE VOTRE QUALITÉ D'ACTIONNAIRE ?

Conformément à la législation néerlandaise en vigueur, pour pouvoir exercer votre droit de participer à l'Assemblée générale annuelle, votre intermédiaire financier ou le Service Titres Airbus devra justifier, pour votre compte, de votre qualité de détenteur d'actions Airbus à la date du **Mardi 15 mars 2022** (date d'enregistrement) à la fermeture des marchés. Vos actions ne seront pas bloquées entre cette date et l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins une action Airbus peut participer à l'Assemblée générale en utilisant un formulaire de vote / demande de carte en version papier ou par Internet. Si vous n'avez reçu aucune information alors que vous souhaitez participer, vous pouvez contacter votre intermédiaire financier qui vous renseignera.

## COMMENT PARTICIPER ?

**Vous pouvez choisir l'une des quatre options suivantes :**

- 1** Assister physiquement et voter à l'Assemblée
- 2** Donner vos instructions de vote à Euroclear France S.A.
- 3** Donner pouvoir au Président
- 4** Donner pouvoir à une personne dénommée

**Vous pouvez exprimer votre choix :**

- A** soit à l'aide du formulaire de vote / demande de carte (le « **Formulaire** ») joint en version papier
- B** soit par Internet

## A AVEC LE FORMULAIRE PAPIER

### **1** Assister physiquement et voter à l'Assemblée

Si vous souhaitez assister et voter à l'Assemblée à Amsterdam (Pays-Bas), vous devez cocher la case **1** du Formulaire, en indiquant les informations demandées\*, afin de recevoir une carte d'admission du Service Titres Airbus.

Dans ce cas, vous ne pourrez être admis à l'Assemblée que sur présentation de cette carte d'admission et d'une pièce d'identité en cours de validité.

### **2** Donner vos instructions de vote à Euroclear France S.A.

Si vous souhaitez donner vos instructions de vote à Euroclear France S.A., au nom de laquelle vos actions sont inscrites dans le registre d'actionnaires de la Société, vous devez noircir et remplir la case **2** du Formulaire.

Pour chaque résolution, **vous pouvez exprimer votre choix de la façon suivante :**

- si vous souhaitez voter **POUR**, noircissez la case **POUR** ;
- si vous souhaitez voter **CONTRE**, noircissez la case **CONTRE** ;
- si vous souhaitez voter **ABSTENTION**, noircissez la case **ABSTENTION**.

\* En cas de modification de la tenue de l'Assemblée, nous vous contacterons via votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone tels que renseignés par vous sur le Formulaire.

### **3** Donner pouvoir au **Président**

Si vous souhaitez donner pouvoir au Président de voter chaque résolution vous noircissez la case **3** du Formulaire.

### **4** Donner pouvoir à une **personne dénommée**

Si vous souhaitez donner pouvoir à une personne dénommée de voter chaque résolution, vous devez noircir et remplir la case **4** du Formulaire en indiquant les informations demandées\*, afin de recevoir une carte d'admission du Service Titres Airbus.

Dans ce cas, seule la personne dénommée pourra être admise à l'Assemblée, sur présentation d'une carte d'admission et d'une pièce d'identité en cours de validité.

### Quel que soit votre choix,

**1**, **2**, **3**, ou **4**, votre Formulaire dûment rempli, **daté et signé**, devra être reçu au plus tard :

- si vos actions sont détenues au porteur : le **mercredi 30 mars 2022** par votre intermédiaire financier, qui devra le transmettre au plus tard le **jeudi 31 mars 2022** au Service Titres Airbus ;
- si vos actions sont détenues au nominatif : le **jeudi 31 mars 2022** par le Service Titres Airbus.

Il ne sera plus tenu compte des Formulaires reçus après les dates mentionnées ci-dessus.

### Suivre l'Assemblée en direct via webcast

Si vous choisissez l'option **2** ou **3**, Airbus vous propose de suivre l'Assemblée en direct via webcast, vous devez cocher la case correspondante sur le formulaire et fournir votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable.

Veillez vous assurer d'avoir fourni votre vote à l'avance car il ne sera pas possible de voter ou poser des questions en direct pendant le webcast.

# à l'Assemblée

## Évolution possible de la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle

Conformément aux Articles des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous informer que **l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se réunira le Mardi 12 Avril 2022 à 13h30** aux Pays-Bas.

En cas de modification de la configuration de l'AGM en raison de restrictions imposées par les autorités néerlandaises, Airbus vous en informera. Veuillez consulter le site [www.airbus.com](http://www.airbus.com) pour toute information supplémentaire.

## B PAR INTERNET

Vous bénéficiez des quatre mêmes options que celles proposées dans le Formulaire papier. Ainsi, vous pouvez exprimer votre choix sur le site Internet sécurisé VOTACCESS/VOXALY, accessible jusqu'au **jeudi 31 mars 2022** (minuit).

La procédure par Internet dépend du mode de détention de vos actions (au nominatif ou au porteur) le **mardi 15 mars 2022** (date d'enregistrement) à la fermeture des marchés :

Mes actions sont **au nominatif**

- **Si vous avez choisi de recevoir les informations du Service Titres Airbus par courrier postal** : vous trouverez votre identifiant sur le Formulaire papier, dans l'encadré en haut à droite. Avec cet identifiant, vous pouvez vous connecter à VOTACCESS via le site Internet Sharinbox <https://www.sharinbox.societegenerale.com>
- **Si vous avez choisi de recevoir les informations du Service Titres Airbus par email** : votre identifiant est inscrit dans la « e-information » envoyée par le Service Titres Airbus à partir du mardi 1<sup>er</sup> mars 2022. Avec cet identifiant, vous pouvez vous connecter à VOTACCESS via le site Internet Sharinbox <https://www.sharinbox.societegenerale.com>

Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton « Répondre » de l'encart « **Assemblées Générales** » et suivez les instructions sur l'écran afin d'exprimer votre choix.

### Suivre l'Assemblée en direct via webcast

Si vous choisissez l'option **2** ou **3**, Airbus vous propose de suivre l'Assemblée en direct via webcast, vous devez cocher la case correspondante et fournir votre adresse e-mail valide et votre numéro de téléphone portable.

Si la case correspondante n'est pas disponible, merci d'envoyer un e-mail à [generalmeeting.airbus@sgss.socgen.com](mailto:generalmeeting.airbus@sgss.socgen.com) et indiquer votre nom, adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable.

Veuillez vous assurer d'avoir fourni votre vote à l'avance car il ne sera pas possible de voter ou poser des questions en direct pendant le webcast.

Mes actions sont **au porteur**

Vous devez contacter votre intermédiaire financier afin de confirmer que cette institution bancaire est bien connectée à la plateforme VOTACCESS, et le cas échéant connaître les conditions spécifiques d'utilisation.

- **Si votre intermédiaire financier est connecté au site VOTACCESS**, vous devrez vous identifier sur son portail internet avec vos codes d'accès habituels. Suivez alors les indications à l'écran afin d'accéder à VOTACCESS.
- **Si votre intermédiaire financier n'est pas connecté au site VOTACCESS**, il devra établir, en votre nom, une attestation de détention\* d'actions Airbus et la faire parvenir, ainsi que votre adresse mail, au Service Titres Airbus. Dès réception, et sous réserve que le document soit conforme, le Service Titres Airbus vous transmettra un identifiant de connexion par email. Avec cet identifiant, vous pourrez alors vous connecter à la plateforme de vote VOXALY en suivant les indications à l'écran.

Si l'attestation de détention\* d'actions Airbus a été établie avant le **mardi 15 mars 2022** (date d'enregistrement), votre intermédiaire financier devra confirmer à nouveau votre détention d'actions Airbus à cette date.

La conformité de l'attestation de détention\* d'actions Airbus repose uniquement sur votre intermédiaire financier, seul responsable de cette opération dans le temps imparti et selon votre demande.

Pour toute question liée au Formulaire de vote ou au vote par Internet, vous pouvez contacter le +33 2 51 85 59 82 ou transmettre votre demande à [generalmeeting.airbus@sgss.socgen.com](mailto:generalmeeting.airbus@sgss.socgen.com) (si vous détenez des actions au nominatif) ou contactez votre intermédiaire financier (si vous détenez des actions au porteur).

\* L'attestation de détention doit obligatoirement être délivrée par un intermédiaire financier affilié à Euroclear France S.A. et comporter le nom, prénom, adresse postale et email de l'actionnaire ainsi que le nombre d'actions Airbus détenues au **mardi 15 mars 2022** (date d'enregistrement) à la fermeture des marchés, sur papier à en-tête dûment signé par l'intermédiaire financier. Un formulaire est téléchargeable sur notre site Internet [www.airbus.com](http://www.airbus.com) (Investors > Annual General Meetings).

# Texte et présentation

## proposées par le Conseil d'administration

### 1

#### Première résolution

##### APPROBATION DES COMPTES AUDITÉS DE L'EXERCICE 2021

L'Assemblée générale approuve les comptes audités de l'exercice écoulé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'administration.

#### Présentation de la première résolution

Nous recommandons que l'Assemblée générale approuve les comptes audités de l'exercice 2021.

Pour plus d'informations sur les performances financières de l'exercice 2021, vous pouvez vous référer à la Section « 5.1 IFRS Consolidated Financial Statements » du rapport du Conseil d'administration et aux états financiers audités de l'exercice 2021.

### 2

#### Deuxième résolution

##### APPROBATION DE L'AFFECTATION ET DE LA RÉPARTITION DU RESULTAT

L'Assemblée générale approuve que la perte nette de 114 millions €, tel qu'indiquée dans le compte de résultat des comptes audités de l'exercice 2021, soit imputée sur les bénéfices non répartis et qu'un paiement d'un montant brut de 1,50 € par action soit versé aux actionnaires sur les bénéfices non répartis.

#### Présentation de la deuxième résolution

Nous recommandons que cette assemblée générale décide que la perte nette de 114 millions €, tel qu'il en ressort du compte de résultat des comptes audités de l'exercice 2021, sera imputée sur le report à nouveau et qu'un paiement d'un montant brut de 1,50 € par action sera effectué aux actionnaires sur le report à nouveau.

Conformément à une décision du Conseil d'Administration, le paiement du dividende sera effectué le 21 avril 2022 aux porteurs d'actions de la Société le 20 avril 2022 (date d'enregistrement).

À compter du 19 avril 2022, les actions de la Société seront cotées ex-dividende sur les Bourse de Francfort, Paris et Espagne.

Pour plus d'informations sur la politique de dividende, consultez « Section 3.4 Dividend policy » du rapport du Conseil d'Administration.

### 3

#### Troisième résolution

##### QUITUS AUX MEMBRES NON-EXÉCUTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale donne quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration pour l'accomplissement de leurs fonctions au cours de l'exercice 2021, sous réserve que l'activité de ces derniers soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2021 ou dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale d'une autre manière.

### 4

#### Quatrième résolution

##### QUITUS AU MEMBRE EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale donne quitus au membre exécutif du Conseil d'administration pour l'accomplissement de sa fonction au cours de l'exercice 2021, sous réserve que l'activité de ce dernier soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2021 ou dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale d'une autre manière.

#### Présentation des troisième et quatrième résolutions

Conformément aux pratiques de marché aux Pays-Bas, la Société soumet à votre approbation des résolutions portant sur le quitus des membres du Conseil d'administration. Nous recommandons que l'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour l'accomplissement de leurs fonctions au cours de l'exercice 2021 sous réserve que l'activité de ces derniers soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2021 ou dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale d'une autre manière.

### 5

#### Cinquième résolution

##### RENOUVELLEMENT DE ERNST & YOUNG ACCOUNTANTS LLP EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2022

L'Assemblée générale décide de renouveler Ernst & Young Accountants LLP, Pays-Bas, dont le siège social se trouve Boompjes 258, 3011 XZ Rotterdam, Pays-Bas, en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice 2022



# des résolutions

## Présentation de la cinquième résolution

Le Comité d'Audit contrôle régulièrement l'indépendance des auditeurs externes ainsi que l'objectivité, la qualification, la performance avérée et l'effectivité de leur processus d'audit. Le Comité d'Audit a présenté au Conseil d'administration ses conclusions à la suite de l'évaluation précédemment décrite et a recommandé au Conseil d'administration de renouveler le mandat d'EY comme auditeur externe pour l'exercice 2022. Par conséquent, nous recommandons le renouvellement du cabinet Ernst & Young Accountants LLP, Pays-Bas, dont le siège social se trouve Boompjes 258, 3011 XZ Rotterdam, Pays-Bas, en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice 2022.

## 6

### Sixième résolution

**APPROBATION, COMME VOTE DE RECOMMANDATION, DE LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2021**

L'Assemblée générale approuve, comme vote de recommandation, l'application de la politique de rémunération au cours de l'exercice 2021, telle que décrite dans le rapport du Conseil d'administration.

## Présentation de la sixième résolution

Dans le but de satisfaire aux obligations de la réglementation néerlandaise, la Société propose un vote de recommandation annuel à l'Assemblée générale sur l'application de la politique de rémunération sur l'exercice précédent sur la base des déclarations contenues dans le rapport du Conseil d'administration. Nous recommandons que l'Assemblée générale approuve l'application de la politique de rémunération à l'exercice 2021 telle que présentée dans le rapport du Conseil d'administration. Voir Section « 4.4.3 Implementation of the Remuneration Policy : CEO » et Section « 4.4.4 Implementation of the Remuneration Policy in 2021 : Non-Executive Directors » du rapport du Conseil d'administration.

## 7

### Septième résolution

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. GUILLAUME FAURY EN QUALITÉ DE MEMBRE EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS**

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Guillaume Faury en qualité de membre exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

## 8

### Huitième résolution

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MME CATHERINE GUILLOUARD EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS**

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Mme Catherine Guillouard en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

## 9

### Neuvième résolution

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MME CLAUDIA NEMAT EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS**

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Mme Claudia Nemat en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

## 10

### Dixième résolution

**NOMINATION DE MME IRENE RUMMELHOFF EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS EN REMPLACEMENT DE M. CARLOS TAVARES DONT LE MANDAT EXPIRE**

L'Assemblée générale décide de nommer Mme Irene Rummelhoff en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025, en remplacement de M. Carlos Tavares dont le mandat expire.

## Présentation de la septième à la dixième résolution

Comme annoncé les années précédentes, les mandats des membres du Conseil d'administration sont désormais renouvelés chaque année par bloc de quatre, pour une durée de trois ans, et ce afin d'assurer une meilleure transition dans la composition actuelle et future du Conseil d'administration. Ce renouvellement par bloc permet d'éviter de nombreux changements dans la composition du Conseil d'administration à l'occasion d'une même Assemblée générale, diminuant ainsi les risques de perte d'expérience et les défis d'intégration associés.

Le Conseil d'administration recommande que l'Assemblée générale renouvelle en qualité de membre exécutif du Conseil d'administration, **M. Guillaume Faury** pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

M. Faury occupe les fonctions de Président exécutif de la Société depuis 2019, après avoir présidé Airbus Commercial Aircraft depuis début 2018 et ayant précédemment servi pendant 5 ans comme PDG d'Airbus Helicopters. Entre 1998 et 2008, il a occupé divers postes de direction chez Airbus Helicopters (anciennement Eurocopter), dans les domaines de l'ingénierie, des programmes et des essais en vol. En 2009, M. Faury a rejoint Peugeot S.A. où il était membre de la direction et directeur général adjoint de la recherche et du développement avant de revenir en 2013 chez Airbus Helicopters. Depuis avril 2021, M. Faury est membre du Conseil d'administration d'AXA SA et depuis juillet 2021, il est le Président du Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et du Spatial (GIFAS).

Les vastes compétences de M. Faury en gestion et ses solides valeurs personnelles se sont avérées déterminantes pour diriger la Société à travers la crise la plus difficile de l'histoire de l'aviation. Fort de sa vaste expérience industrielle et aéronautique, de ses vastes connaissances opérationnelles et de son esprit tourné vers l'avenir, M. Faury possède les compétences et le charisme nécessaires pour faire avancer l'entreprise vers de nouveaux défis technologiques et durables et pour ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'aviation, plaçant Airbus comme leader de la transformation de l'industrie.

Le Conseil recommande en outre que cette Assemblée générale renouvelle en qualité de membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration, **Mme Catherine Guillouard** pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

Depuis 2017, Mme Guillouard est Présidente-Directrice Générale de la RATP. Entre 1997 et 2007, elle a occupé différents postes au sein d'Air France, notamment au sein des Ressources Humaines, des Opérations Aériennes et des Finances. De 2007 à 2013, elle a exercé chez Eutelsat les fonctions de directeur financier et de membre du comité exécutif du groupe avant de rejoindre Rexel en tant que directeur financier et directeur général adjoint du groupe, puis directeur général délégué de 2014 à 2017. De 2017 à 2019 elle a également été membre du Conseil d'administration d'ENGIE. En 2020, Mme Guillouard est devenue membre du Conseil de surveillance de KPN, l'un des principaux fournisseurs néerlandais de télécommunications et d'informatique.

Sur la base de sa solide expérience en leadership exécutif et de sa vaste expérience financière, Mme Guillouard fournit des informations précieuses, notamment sur la gouvernance d'entreprise, la gestion financière, l'audit et la gestion des risques. Ses compétences et sa vaste expérience lui ont permis de jouer un rôle crucial en tant que présidente du Comité d'audit depuis 2020, après y avoir siégé pendant 4 ans, et en tant que membre du Comité d'Ethique, de Conformité et de Développement Durable (ECSC), comité qui supervise entre autres la stratégie de développement durable et la gouvernance efficace de l'entreprise, et veille à ce que les sujets liés au développement durable soient pris en compte dans les objectifs et la stratégie de l'entreprise. En outre, le conseil recommande que cette Assemblée générale renouvelle la nomination de **Mme Claudia Nemat** en tant que membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

Mme Nemat a rejoint Deutsche Telekom AG en 2011 en tant que membre du Conseil d'administration après 17 ans de travail chez McKinsey & Company, où elle était co-responsable du secteur mondial de la technologie et dirigeait l'unité pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Mme Nemat a dirigé les activités européennes de Deutsche Telekom AG jusqu'à la fin de 2016. Depuis 2017, elle dirige le nouveau domaine du Conseil d'administration Technology & Innovation. Mme Nemat préside également le Conseil de surveillance de Deutsche Telekom IT GmbH et est membre du Conseil universitaire de l'université de Cologne.

Sa solide expérience dans les technologies numériques apporte à Airbus des compétences essentielles pour sa transformation et son innovation futures. De plus, sa vaste expérience de gestion fait d'elle un atout précieux pour Airbus et son Comité de Rémunération, de Nomination et de Gouvernance (RNGC) dont elle est membre depuis 2018. Sa forte implication au sein du RNGC contribue notamment à préparer les effectifs d'Airbus pour l'avenir, en améliorant le capital humain et la promotion de la diversité.

Enfin, le Conseil recommande que cette Assemblée générale nomme **Mme Irene Rummelhoff** en tant que Membre non-exécutif indépendant du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée Générale annuelle qui

se tiendra en 2025, en remplacement de M. Carlos Tavares, qui ne sollicite pas un renouvellement de son mandat à l'Assemblée Générale 2022.

Depuis 2018, Mme Rummelhoff est Executive Vice President Marketing, Midstream & Processing chez Equinor ASA (société énergétique internationale basée en Norvège) et est membre de son Comité Exécutif. Entre 2015 et 2018, elle a occupé le poste de Executive Vice President de la division New Energy Solutions d'Equinor, relevant du Président exécutif. Dans ce contexte, elle a été l'architecte de la transition du leader Equinor les énergies renouvelables, devant toutes les autres grandes pétrolières. Elle a été chargée de former une nouvelle division et de piloter le développement de la stratégie d'Equinor dans les solutions d'énergie renouvelable et alternative, où elle a poussé pour des solutions à faible émission de carbone telles que la capture et le stockage du carbone et d'autres technologies connexes, y compris le développement de l'hydrogène.

Depuis 2014, Mme Rummelhoff est également membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro SA (producteur d'aluminium et d'énergie renouvelable) et en est la Présidente adjointe depuis 2016. Elle a précédemment occupé plusieurs postes de direction au sein du développement commercial international et de l'exploration chez Equinor (anciennement Statoil). Irène Rummelhoff ayant une fonction dirigeante à temps complet chez Equinor ne se représentera pas comme membre du Conseil d'administration de Norsk Hydro à l'expiration de son mandat lors de la prochaine Assemblée Générale en mai 2022 ; ceci afin d'éviter d'avoir un nombre excessif de mandats.

Grâce à sa profonde expertise dans le secteur de l'énergie, y compris dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, Mme Rummelhoff apporterait à Airbus des compétences instrumentales pour sa future transition vers la décarbonisation (*Zero Carbon Emission*) et aiderait à atteindre les objectifs de développement durable à long terme de l'entreprise. En outre, le conseil d'administration estime que l'expérience avérée de Mme Rummelhoff dans la conduite de changements majeurs dans une organisation complexe à grande échelle impliquant des investissements importants dans des technologies innovantes serait particulièrement bénéfique pour la Société.

Les compétences de chacun de ces membres du Conseil d'administration ainsi que le taux de participation élevé aux réunions du Conseil d'administration et des Comités (voir Section 4.1.1 du rapport du Conseil d'administration) démontrent la très forte implication et l'engagement de nos administrateurs dans le suivi des activités d'Airbus. Le Conseil d'administration est ainsi convaincu que tous les membres proposés pour renouvellement feront preuve d'engagement et accompliront leurs obligations avec diligence et efficacité. Ils ont chacun été choisis pour leur large expérience et leur dimension internationale, comme présenté dans les pages précédentes.

Le principe directeur d'Airbus guidant les nominations au Conseil d'administration est que le meilleur candidat doit être nommé au poste (« meilleure personne pour le poste »). Le Conseil estime qu'avec ces renouvellements et la nouvelle nomination, la Société porte la proportion actuelle de 25 % à 33 % d'administratrices au sein du Conseil et contribue également à une plus grande efficacité par plus de diversité (profil, parcours et sexe). Airbus continuera de promouvoir la diversité des genres au sein du Conseil d'administration et de son Comité exécutif.

Enfin, la Société a des politiques adaptées qui exigent que chaque administrateur doit éviter tout conflit d'intérêts effectif ou apparent. Ces politiques impliquent que chaque administrateur s'abstienne de participer chaque fois où il ou elle pourrait être concerné par un conflit d'intérêts de sorte que ce problème soit traité en respectant le fonctionnement interne du Conseil d'administration. Merci de bien vouloir vous référer aux Règles internes du Conseil d'administration (Annex D – Article 8. Conflicts of interest) publiées sur le site web de la Société à l'adresse [www.airbus.com](http://www.airbus.com) (Who we are > Our Governance > Governance Framework and Documents) et au Code néerlandais de gouvernement d'entreprise (*Dutch Corporate Governance Code*) (Principe 2.7 Prévention des conflits d'intérêts) auquel la Société se conforme.



De plus amples renseignements sur les candidats susmentionnés sont publiés sur le site Web de la Société à l'adresse [www.airbus.com](http://www.airbus.com) (Who we are > Our Governance > Board and Board Committees) et sont également disponibles dans les bureaux de la Société.

# 11

## Onzième résolution

**DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS D'ÉMETTRE DES ACTIONS, D'ACCORDER DES DROITS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET DE LIMITER OU DE SUPPRIMER LES DROITS PRÉFÉRENTIELS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES EXISTANTS, POUR LES BESOINS DE PLANS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ ET DE PLANS DE RÉMUNÉRATION À LONG TERME EN ACTIONS**

L'Assemblée générale, conformément aux dispositions statutaires, délègue au Conseil d'administration, sous réserve de révocation par l'Assemblée générale, les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société pour les besoins de plans d'actionnariat salarié et de plans de rémunération à long terme en actions (tels que des plans d'actions soumis à des conditions de performance), dans la limite globale de 0,14 % du capital autorisé au moment de l'opération, et de décider de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, dans les deux cas, pour une durée expirant à la date de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023. Ces pouvoirs comprennent l'octroi d'options de souscription d'actions pouvant être exercées aux dates et selon les modalités spécifiées aux termes de ces plans, et l'émission d'actions par capitalisation de réserves distribuables. Cependant, ces pouvoirs ne s'étendent pas à l'émission d'actions ou à l'octroi de droits de souscription d'actions (i) à l'égard desquels il n'existe pas de droit préférentiel de souscription (en vertu de la loi néerlandaise ou parce qu'il a été exclu au moyen d'une résolution de l'organe compétent), et (ii) pour un prix d'émission global de plus de 500 millions d'euros par émission d'actions.

### Présentation de la onzième résolution

Nous recommandons que l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration les pouvoirs d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société dans la limite globale de 0,14 % du capital social autorisé de la Société, soit 4 millions d'actions représentant 0,51 % du capital social émis à la date de la convocation de l'Assemblée générale, ainsi que les pouvoirs de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, pour une période qui expirera à la date de l'Assemblée générale annuelle de 2023, y compris pour les besoins de plans d'actionnariat salarié (« ESOP ») et de plans de rémunération à long terme en actions (tels que des plans d'actions soumis à des conditions de performance – « LTIP »), dans la mesure où la précédente autorisation vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée générale. La Société prévoit de mettre en œuvre un LTIP en 2022 et un ESOP en 2023, qui devront être soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

# 12

## Douzième résolution

**DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS D'ÉMETTRE DES ACTIONS, D'ACCORDER DES DROITS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET DE LIMITER OU DE SUPPRIMER LES DROITS PRÉFÉRENTIELS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES EXISTANTS, POUR LES BESOINS DE FINANCEMENT (OU TOUTE AUTRE TRANSACTION DANS LE CADRE DE L'OBJET SOCIAL) DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES**

L'Assemblée générale, conformément aux dispositions statutaires, délègue au Conseil d'administration, sous réserve de révocation par l'Assemblée générale, les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social en ce compris les fusions et acquisitions) de la Société et de ses filiales, dans la limite globale de 0,3 % du capital autorisé au moment de l'opération, et de décider de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, dans les deux cas, pour une durée expirant à la date de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

Ces pouvoirs comprennent l'émission d'instruments financiers, notamment d'obligations convertibles, pouvant donner droit à leurs porteurs d'acquérir des actions dans le capital de la Société, exerçables aux dates et selon les modalités spécifiées par l'instrument financier, ainsi que l'émission d'actions par capitalisation de réserves distribuables. Cependant, ces pouvoirs ne s'étendent pas à l'émission d'actions ou à l'octroi de droits de souscription d'actions (i) à l'égard desquels il n'existe pas de droit préférentiel de souscription (en vertu de la loi néerlandaise ou parce qu'il a été exclu au moyen d'une résolution de l'organe compétent), et (ii) pour un prix d'émission global de plus de 500 millions d'euros par émission d'actions.

### Présentation de la douzième résolution

En plus de l'autorisation prévue à la onzième résolution ci-dessus, nous recommandons que l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration les pouvoirs d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société dans la limite globale de 0,3 % du capital social autorisé, soit 9 millions d'actions représentant 1,14 % du capital social émis à la date de la convocation de l'Assemblée générale, pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social en ce compris les fusions et acquisitions) de la Société et de ses filiales, ainsi que les pouvoirs de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, pour une période qui expirera à la date de l'Assemblée générale annuelle de 2023. Ceci dans le but de bénéficier de possibles opportunités sur les marchés financiers et d'avoir la flexibilité d'émettre des instruments financiers, notamment des obligations convertibles, lesquels instruments financiers peuvent donner droit à leurs porteurs d'acquérir des actions dans le capital de la Société. Cela peut impliquer une ou plusieurs émissions, d'un montant maximal de 500 millions d'euros par émission tel que stipulé dans les statuts de la Société.

# 13

## Treizième résolution

### RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RACHETER JUSQU'À 10 % DU CAPITAL SOCIAL ÉMIS DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration, pour une nouvelle période de 18 mois à compter de la date de la présente Assemblée générale, à racheter des actions de la Société, par tout moyen y compris par le biais de produits dérivés, sur tout marché boursier ou autrement, pour autant que, à l'issue de ce rachat, la Société ne détienne pas plus de 10 % du capital social émis et à un prix par action qui ne peut être ni inférieur à la valeur nominale des actions, ni supérieur au prix de la dernière opération indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur la place où l'achat est effectué. Cette autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 14 avril 2021 dans sa douzième résolution.

#### Présentation de la treizième résolution

Nous recommandons que la présente Assemblée générale approuve la reconduction, pour une nouvelle période de 18 mois, de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société, par tout moyen, y compris par le biais de produits dérivés, sur tout marché boursier ou autrement. La présente autorisation remplacera l'autorisation accordée en vertu de la douzième résolution de l'Assemblée générale du 14 avril 2021.

Les programmes de rachat d'actions à mettre en œuvre par la Société, le cas échéant, seront définis au cas par cas par le Conseil d'administration. Il est important de noter que le Conseil d'administration décidera de lancer ou non un tel programme de rachat d'actions et déterminera son calendrier, son montant, la méthode à utiliser et le prix de rachat sur la base des conditions du marché prévalant au moment de sa décision, ainsi que sur d'autres considérations d'allocation du capital. Le Conseil d'administration serait libre de décider si, et dans quelles conditions, le rachat d'actions doit être mené, dans le respect du droit applicable, et devra s'assurer du respect du principe d'égalité de traitement des actionnaires. Le Conseil d'administration décidera également si les actions acquises dans ce contexte doivent être annulées ou utilisées à d'autres fins.



Pour toute information supplémentaire sur les programmes de rachat d'actions de la Société, notamment leurs objectifs, leurs caractéristiques et leur avancement, nous vous prions de consulter le site Internet de la Société [www.airbus.com](http://www.airbus.com) (Investors > Share Price & Information).

# 14

## Quatorzième résolution

### ANNULATION DES ACTIONS RACHETÉES PAR LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale décide que tout ou partie des actions détenues ou rachetées par la Société seront annulées (par tranche ou non) et autorise le Conseil d'administration et le Président exécutif à mettre en œuvre cette résolution (y compris à déterminer le nombre exact d'actions devant être annulées) conformément à la loi néerlandaise.

#### Présentation de la quatorzième résolution

Nous recommandons que l'Assemblée générale approuve l'annulation (par tranche ou non) de tout ou partie des actions détenues ou rachetées par la Société. Nous recommandons de même que l'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration et le Président exécutif de la Société, avec pouvoirs de substitution, à mettre en œuvre l'annulation (incluant l'autorisation d'établir le nombre exact d'actions rachetées devant être annulées) conformément à la loi néerlandaise.

# Informations pratiques

## DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022



### Ordre du jour, Texte et Présentation des projets de résolutions

Partie intégrante de l'Avis d'information de l'Assemblée générale annuelle 2022. À titre indicatif, les traductions en anglais, allemand et espagnol sont disponibles uniquement sur notre site Internet.

### États Financiers audités 2021

Les informations financières pour 2021, telles que présentées ci-après, font partie de la Documentation de l'Assemblée générale annuelle et sont intégrées par référence dans les :

- États financiers consolidés d'Airbus SE IFRS ;
- Notes annexes aux États financiers consolidés IFRS ;
- États financiers statutaires d'Airbus SE IFRS ;
- Notes annexes aux États financiers statutaires IFRS ;
- Autres informations supplémentaires, y compris le rapport indépendant des commissaires aux comptes.

### Rapport du Conseil d'administration

Émis le  
16 février 2022

## EN LIGNE



[www.airbus.com](http://www.airbus.com)

### Assemblée générale annuelle 2022

La documentation de l'Assemblée générale annuelle 2022 est disponible sur notre site Internet (Investors > Annual General Réunions).

<https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

### Gouvernance

Des informations plus détaillées sur la structure de gouvernance, le Conseil d'administration et les règles et réglementations applicables à Airbus SE sont disponibles sur notre site Internet (Company > Corporate Governance).

<https://www.airbus.com/en/who-we-are/our-governance>

## IMPRIMER



Adresses pour consultation de la documentation de l'Assemblée générale

- aux **Pays-Bas**, Mendelweg 30, 2333 CS, Leiden ;
- en **France**, 2 rond-point Dewoitine, 31700 Blagnac ;

ou au :

- **Service Titres Airbus.**

### Service Titres Airbus

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Securities Services  
Service Assemblées Générales  
32, rue du Champ de tir  
CS 30812  
44312 Nantes Cedex 3, France  
Tel. : +33 2 51 85 59 82

## COMMENT SE RENDRE À L'ASSEMBLÉE

**Hotel Okura Amsterdam** - Ferdinand Bolstraat 333, 1072 LH Amsterdam, Pays-Bas - Tél. : +31 (0)20 678 71 11



### En voiture

20 minutes en voiture de l'aéroport international de Schiphol.



### En transport en commun

15 minutes à pied de la Station Amsterdam Rai.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for handwritten notes or comments.

# Information Actionnaires



**www.airbus.com**

Investors > Annual General Réunions



**ir@airbus.com**



**Appel gratuit depuis :**

**France :** 0 800 01 2001

**Allemagne :** 00 800 00 02 2002

**Espagne :** 00 800 00 02 2002

**Numéro international :** +33 800 01 2001

---

## Airbus SE

Société européenne (Societas Europaea)

Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas

Chambre de commerce des Pays-Bas, numéro 24288945